

# Bachelier en communication

<b>HELHa Tournai - Écorcherie</b> 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : <a href="mailto:social.tournai@helha.be">social.tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE213 Communication: Animation socioculturelle			
Code	SOCM2B13	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Marie DEBIEVE</b> ( <a href="mailto:marie.debieve@helha.be">marie.debieve@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE vise principalement à outiller l'étudiant, d'un point de vue pratique et théorique, afin qu'il puisse conceptualiser et développer des projets d'animation socioculturelle et de communication.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
  - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
  - 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
  - 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
  - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
  - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
  - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
  - 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
  - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
  - 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
  - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
  - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
  - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

### Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B13A Animation socioculturelle 2 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B13A Animation socioculturelle 2 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

##### **Principe général :**

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

##### **Exceptions après délibération du jury :**

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2020-2021 posté sur ConnectED.

##### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Animation socioculturelle 2			
Code	23_SOCM2B13A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Marie DEBIEVE</b> ( <a href="mailto:marie.debieve@helha.be">marie.debieve@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours vise principalement à outiller l'étudiant, d'un point de vue pratique et théorique, afin qu'il puisse conceptualiser et développer des projets d'animation socioculturelle et de communication.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- Se questionner et d'actualiser son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales et culturelles ;
- De comprendre la notion d'émancipation et ses enjeux ;
- De développer une animation selon le public cible
- D'évaluer son animation (présentation d'outils d'évaluation)
- De comprendre les démarches participatives

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

##### La culture accessible à tous

- **Retour sur les notions de :**
  - o Culture
  - o Education permanente
  - o Démocratisation de la culture et démocratie culturelle
- **Découverte de structures soucieuses d'appliquer le principe de démocratie culturelle**
  - o Article 27
  - o Maison de jeunes
  - o Intergénérationnel
  - o Centres culturels
- **Les principes de participation du public**
- **Mise en place d'un projet**
- **Analyse d'une structure culturelle de sa région et la présenter oralement**

#### Démarches d'apprentissage

Cours participatif encouragé par les échanges d'opinions, d'idées, de commentaires critiques, de documentaires illustrant certains concepts ainsi que par la rencontre avec des professionnels du métier.

Des notes de synthèse seront accessibles sur ConnectED.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Une séance de questions-réponses sera prévue à la fin du cours.  
Des exercices pratiques seront organisés lors de certaines séances.

### **Ouvrages de référence**

**Néant**

### **Supports**

Synthèse du cours et PowerPoints disponibles sur ConnectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

#### **Q 2**

Travaux pour 30 % des points et un examen écrit pour 70 % des points

#### **Q 3**

Examen écrit pour 100 % des points

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).